

## Rapport des vérificateurs des comptes

Les soussignés, mandatés par l'assemblée des délégués, ont procédé au contrôle des comptes du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, le 3 février 2021, au domicile de la trésorière à Courfaivre.

Ils certifient que les soldes comptables caisse, CCP et banques correspondent à l'argent disponible ainsi qu'aux relevés de fin d'année. Tous les pointages effectués avec les pièces justificatives nous ont révélé l'exactitude des écritures comptables.

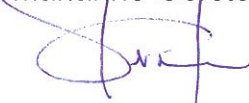
L'année boucle avec un bénéfice de fr. 49.02 et le capital est de fr. 52'564.25

Ils adressent à la trésorière Sandra, leurs plus vives félicitations pour son extrême rigueur dans la tenue des comptes, et lui adressent leurs sincères remerciements pour son dévouement.

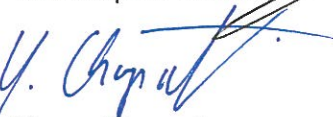
En conséquence, les soussignés demandent à l'assemblée des délégués de bien vouloir lui en donner décharge.

Les vérificateurs :

Marianne Gerster



Christophe Berberat



Yann Chapatte